Communiquer avec son compteur communiquant

Le compteur dit ‘intelligent est un compteurélectronique, qui est techniquement prêt à communiquer. En ce moment ce compteur n’est pas relevé et n’est pas actionné à distance.

Le compteur permet d’avoir accès aux données de consommation par quart d’heure, et permet donc d’introduire l’aspect temporelle dans l’analyse de la consommation et d’en informer les usagers. Contrairement aux compteur classiques ‘Ferraris’ qui montrent les volumes cumulés de consommation. Ceci peut informer les prosumeurs afin d’adapter leur profil de consommation pour mieux autoconsommer sa propre consommation, mais peut aussi informer les usagers dans le cas de risque de congestion du réseau. En outre l’impact environnementale du mix électrique (le mix des sources de l’électricité produite) est variable dans le temps, on peut imaginer des moments avec beaucoup de vent, beaucoup de soleil, mais aussi l’opérationnalité des centrales nucléaires, la nécessité ou non de l’activation des centrales thermiques à gaz, ... Dans un cadre (pour l’instant) plus académique, on peut aussi imaginer une situation ou l’information sur cette variation de l’impact environnementale est disponible, afin d’encourager l’usager à adapter son profile de consommation.

A Bruxelles, Sibelga place ce type des compteurs (sans frais additionnelles) dans le cas de :

- Un nouveau branchement électrique
- Une rénovation importante.
- Chez des prosumeurs (propriétaires des panneaux PV, Cogénération, éolienne,...)
- Dans le cadre d’une stratégie de modernisation du réseau et des compteurs

Dans d’autres conditions on tombe dans la catégorie de demandeur de compteur communiquant, une installation est payante dans ce cas-là. Pour une auto-consommation collective, le surplus de production de la source (renouvelable) est attribué par quart d’heure aux membres de l’ACC (du moins dans la vision actuelle de Brugel et Sibelga, en janvier 2021), un compteur ‘intelligent’ est donc indispensable. Pour les auto-consommations collectives, le placement sans frais de ces compteurs doit être inclus dans la demande de dérogation auprès du régulateur régional (Brugel à Bruxelles).

Le compteur communiquant et les communautés d’énergie

Dans le cadre d’une communauté d’énergie le compteur communicant peut avoir un rôle dans plusieurs possibles activités de cette communauté.

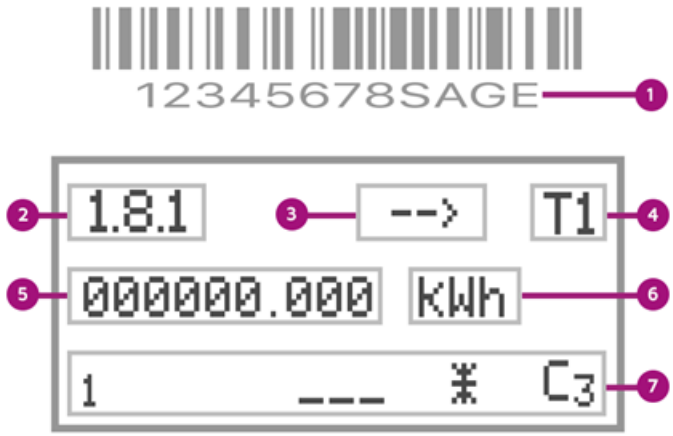
- Dans le cadre d’une **auto-consommation collective**, l’information d’injection d’énergie des prosumeurs à un moment précis est utilisé, en conjonction avec la consommation des membres et la clé de répartition afin de faire le bilan énergétique, et de décider que volume est attribué à quel membre.
- Dans le cadre d’une activité de **réponse de la demande**, c’est-à-dire d’adapter la demande à la disponibilité d’énergie, l’information temporelle de la consommation peut servir à identifier et informer les usagers avec une marge de manouvre importante afin de diminuer (ou augmenter dans un cas de surproduction) leur consommation.
- Le profil temporel de consommation peut aussi être utilisé dans un cadre **d’analyse et de recommandations** aux usagers.

Les désavantages/risques du compteur communiquant

- Quid de l’intimité (Privacy) des usagers ? Sur base de leur consommation on pourrait savoir s’ils sont à la maison ou pas, ...
- Quand le compteur sera relevé à distance, est ce que les données sont suffisamment sécurisés ?
- La durée de vie de ce compteur est moins important que celle des compteur méchaniques.

Comment communiquer avec son compteur ?

Deux types de compteurs sont installés par Sibelga, un pour les installations tri-phasés, l’autre pour les mono-phasés. Sur son écran d’affichage le compteur montre les informations suivantes :



- Un identifiant pour l'information montrée :
 1.8.1 Consommation de jour
 1.8.2 Consommation de nuit
 2.8.1 Injection de jour
 2.8.2 Injection de nuit
- Une flèche indiquant le sens de l'énergi
 -- > Consommation
 <-- Injection
- Une indication de la période en cours
 T1 jour
 T2 nuit
- La valeur et son unité de mesure.

Dans le cas ou l'usager veut connaitre sa propre consommation, plusieurs dispositifs existent sur le marché, permettant d'extraire ces informations par la porte P1 du compteur (numéro 8 sur l'image ci-dessous). Un aperçu peut être trouvé sur https://maconsosouslaloupe.be/ems



D'autres Gestionaires du Réseau de Distribution (GRD) offrent la possibilité de télécharger les informations sur sa propre consommation dans leur espace client, on pourrait attendre de Sibelga d'offrir un service similaire dans le futur ?

Revision #4
★Created Tue, Feb 2, 2021 8:14 AM by sofie/Jan (City Mine(d) / La Pile)
Updated Fri, May 7, 2021 12:21 PM by Maxime